

## **Maxillorisq new's N°4 - juillet 11**

### **La Lettre d'information de l'Organisme agréé d'Accréditation en chirurgie maxillo faciale et stomatologie**

#### **Sommaire**

[1 - Programme de la spécialité](#)

[2 - Prix de l'EPR](#)

[3 - Maxillorisq.com](#)

[4 - Trucs et astuces pour bien utiliser le site de la HAS](#)

[5 - Dates à retenir](#)

#### **1 – Programme de la spécialité**

Après plusieurs mois de mise en forme le « **dernier programme** » de notre **spécialité** est à présent actif : Validé par la Commission Risque de notre spécialité et l' HAS le 24/05/11 programme actif 2011-2012

L'architecture reste identique :

La Fédération de Stomatologie et Chirurgie maxillo-Faciale est l'Organisme Agréé pour la spécialité.

Dans le cadre de la loi sur le développement professionnel continu et pour ceux d'entre vous qui exercent en établissement de santé, l'accréditation devrait correspondre à une méthode de DPC. Nous attirons votre attention sur le fait que, pour que l'OA-Accréditation puisse émettre un avis favorable à votre demande d'accréditation, vous devez satisfaire aux exigences définies chaque année

Déclarer par année 2 EPR dont au moins 1 EPR ciblé ;

EPR ciblé concernant les 5 situations à risques cités plus bas.

EPR non ciblé : Evènement survenu au cours de votre exercice en établissement de santé en dehors de ces situations à risques.

Mettre en oeuvre les recommandations générale du programme de la spécialité ainsi que les éventuelles recommandations individuelles résultant de l'analyse des déclarations d'EPR .

Participer aux activités obligatoires du programme.

Déclencher et envoyer un bilan annuel dans les deux mois qui précèdent la date d'anniversaire de votre engagement.

#### **Les événements porteurs de risques retenus pour notre spécialité (EPR ciblés)**

correspondent à des actes dont la fréquence est élevée ou dont la gravité est importante et qui concernent le plus grand nombre d'entre vous comme dans le précédent programme:

1. « Risque d'atteinte du Nerf Alvéolaire Inférieur (NAI) lors de l'avulsion d'une 3ème molaire mandibulaire en position basse »,
2. « Défaut de prise en charge d'un patient sous antiagrégant plaquettaire ou anticoagulant oral en chirurgie dento-alvéolaire»
3. « Défaut de prise en charge d'un patient sous antiagrégant plaquettaire ou anticoagulant oral hors chirurgie dento-alvéolaire»

*Ces situations à risque (n°2 et n°3) ont donc été dédoublées afin de répondre aux exigences opposées des recommandations de la société de chirurgie buccale et plus récentes de la SFAR. Un travail spécifique d'harmonisation est en cours et sollicitera en décembre 2011 votre participation lors de la journée des bonnes pratiques.*

*Deux nouvelles situations à risque apparaissent*

4. « risque en rapport avec la présence d'un packing »

#### **Edito**

**Pr. P. Goudot**

Chère Consœur, Cher Confrère, Cher Ami,

La Fédération de Stomatologie et Chirurgie Maxillo-faciale, comme tous les Conseils Nationaux Professionnels (CNP) de spécialité médicale vit peut être un moment clef de son existence.

J'ai l'honneur et le plaisir d'être le président fondateur de notre Fédération dont le mérite essentiel est de rassembler toutes les composantes syndicales, scientifiques et universitaires de notre spécialité. Je ne reviendrai pas sur ce que nous avons réalisé depuis 2005 pour seulement parler de Maxillorisq puisque nous sommes ici dans un nouveau numéro de sa gazette.

Je veux d'abord rendre hommage à ceux d'entre nous, qui jour après jour, guident les confrères qui se sont engagés dans l'Accréditation : Michèle DURAND, Jean-Luc BAILACQ, Patrick BLANCHARD, Francis DUJARRIC, Jean-Pierre FUSARI, Patrick JAMMET, Pierre KLEIN, Xavier POUYAT et François SCHAUDEL. Ces experts formés par la HAS sont actuellement la force vive de notre Fédération. Ils sont appuyés dans leur action par Murielle BRIX et

5. « risque de défaillance de la gestion d'une pièce anatomopathologique »

*En revanche la situation à risque « risque de section nerveuse lors de l'ostéotomie sagittale de la mandibule » n'est plus retenue pour définir des EPR ciblés.*

### **Les recommandations générales du programme de la spécialité**

Recommandations identique au précédent programme

1. Indications et non-indications de l'avulsion des troisièmes molaires mandibulaires.
2. Prise en charge des patients sous anti-vitamines K en chirurgie bucco-dentaire
3. Prise en charge des patients sous agents antiplaquettaires en odontostomatologie

*Trois recommandations supplémentaires sont imposées par le programme interspécialité*

4. Recommandation pour la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie (SFAR) en vigueur
5. Mise en place de la check-list « sécurité du patient au bloc opératoire »
6. Prise en charge des surdosages, des situations à risque hémorragique et des accidents hémorragiques chez les patients traités par antivitamines K en ville et en milieu hospitalier

### **Les activités obligatoires du programme**

Activités identiques au précédent programme

1. Réaliser un audit clinique de la qualité de la tenue et du contenu du dossier médical
2. Participation à une journée de formation organisée par l'OA-Accréditation
3. Participation annuelle obligatoire à au moins un congrès annuel de la spécialité national ou international avec comité scientifique

*Trois activités nouvelles apparaissent*

4. Participer à l'enquête organisée par la commission scientifique de l'OA sur les packings afin de permettre l'élaboration d'une recommandation
5. Revue de mortalité et de morbidité (RMM) cette activité imposé dans le cadre du programme transversal inter-spécialité participe à la validation DPC il s'agira essentiellement d'apporter une preuve de participation à une RMM au sein de votre établissement
6. Participer aux enquêtes sur la mise en œuvre de la check-list « sécurité du patient au bloc opératoire » de l'HAS.

[retour au sommaire](#)

Blandine RUHIN qui animent à la Commission scientifique.

La prochaine ambition de notre CNP doit être la prise en main du DPC (Développement Professionnel Continu) des stomatologistes et chirurgiens maxillo-faciaux, guidé en cela par la FSM (Fédération des Spécialités Médicales). Souhaitons que les textes d'application sortiront prochainement qui permettront à la FSCMF de s'emparer de ce sujet que connaît très bien Francis DUJARRIC, qui nous représente à la FSM et plus particulièrement à la Commission du DPC.

Cette page nouvelle qui va s'ouvrir nécessite un nouveau souffle, suppose un projet à long terme et demande une disponibilité importante. C'est pour toutes ces raisons qu'il me paraît souhaitable de passer maintenant le flambeau de la présidence de notre Fédération à quelqu'un qui saura s'engager, croire en notre spécialité et à entretenir l'état d'esprit exceptionnel qui y règne.

La prochaine Assemblée Générale de la FSCMF lors du congrès de Versailles choisira son nouveau président. Tous mes vœux l'accompagnent.

## **2 - Prix de l'EPR**

Lors du prochain Congrès à Versailles sera décerné le prix du meilleur EPR, récompensant un EPR particulièrement bien déclaré, original dont l'auteur aura développé la recherche des causes et aura bien élaboré les barrières permettant d'éviter cet événement. La ou le gagnant se verra remettre un coffret cadeau d'une valeur de plusieurs centaines d'euros !

Tous les EPR retenus et analysés depuis la création de notre OA jusqu'à fin août participeront à ce prix.

Chaque expert de Maxillorisq sélectionnera un EPR correspondant aux critères précédemment décrits et un jury comprenant des membres qualifiés de notre société savante auxquels s'associera un responsable de l'HAS désignera parmi ces 10 EPR le gagnant.

[retour au sommaire](#)

## **3 - Maxillorisq.com**

Le site « [maxillorisq.com](http://maxillorisq.com) » est maintenant fonctionnel. Vous pouvez le consulter et vous y trouverez des informations d'ordre générale sur l'accréditation et des informations plus spécifiques sur le programme de notre spécialité, les recommandations et les médecins qui participent à Maxillorisq.

[retour au sommaire](#)

#### 4 - TRUCS ET ASTUCES pour bien utiliser le site de la HAS

##### Portail Accréditation

Portail OA-Accréditation

Accueil spécialité

Spécialité en cours

Chir. maxillo-faciale et stoma

VALIDER VOTRE CHOIX

Déclarations d'EPR

→ Déclarer un EPR

→ Suivi des déclarations

→ Consulter un EPR

Amélioration des pratiques

→ Programme individuel

→ Programme de la spécialité

→ Bilans

Le nouveau programme de la spécialité est sur le site:

Pensez à le lire. Hormis le travail que cette rédaction a fourni aux experts vous pourrez voir l'évolution de la démarche de qualité et les premiers enseignements tirés de nos déclarations d'EPR.

Ce programme ainsi que toutes les activités de l'OA Maxillorisq peut être commenté et amélioré par vos suggestions qu'il est maintenant possible de recueillir sur le site: <http://maxillorisq.com/>

[retour au sommaire](#)



Chers

La coti

Chirun

Elle se

100<sup>000</sup>

d'accr

- 500<sup>000</sup>

Pour le

n'est a

Dans l

après

#### 5- Dates à retenir

##### Vendredi 16 septembre « Palais des Congrès de Versailles »

Dans le cadre du Congrès de notre spécialité Maxillorisq organise une journée de formation. La formation se dédouble en deux réunions

- l'une pour les récents inscrits (les non encore engagés seront bien évidemment les bienvenus) afin de les familiariser aux principes de la gestion des risques,
- l'autre pour les confirmés qui découvriront le nouveau programme et l'analyse de la base REX.

La formation aura lieu de 14h à 18h salles Boileau et Montesquieu.

##### Dimanche 11 décembre à Paris « 2<sup>ème</sup> Journée des Bonnes Pratiques »

Cette séance matinale ( 9h30/13h) et interactive sera consacrée à la chirurgie sous anticoagulants en faisant le point entre professionnels sur l'applicabilité des différentes recommandations en cours (chirurgie buccale/SFAR).

Le lieu exact n'est pas encore défini mais vous serez informés soit sur le site <http://maxillorisq.com/>, soit dans un prochain maxillorisqnew's, soit par email.

**Pour les deux réunions, vous pouvez vous inscrire soit en passant par le site "[maxillorisq.com](http://maxillorisq.com/)" rubrique "rendez vous" soit directement par email à envoyer au "[dujarric.francis@wanadoo.fr](mailto:dujarric.francis@wanadoo.fr)"**

[retour au sommaire](#)

Tél. 01 42 16 13 61

Service de Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale, Hôpital Pitié-Salpêtrière,  
47-83 boulevard de l'Hôpital - 75651 Paris Cedex 13.

Pour recevoir les informations de l'A.O. par mail:

[dujarric.francis@wanadoo.fr](mailto:dujarric.francis@wanadoo.fr) - Objet : inscription

Pour ne plus recevoir les informations de l'A.O. par mail: [dujarric.francis@wanadoo.fr](mailto:dujarric.francis@wanadoo.fr) - Objet : Désinscription

**Merci de ne pas répondre à ce mail, votre correspondance doit être adressée à [dujarric.francis@wanadoo.fr](mailto:dujarric.francis@wanadoo.fr)**